



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 8 mai 2018

Le Conseil communal a approuvé les comptes 2017 de la Municipalité.

Avec une marge d'autofinancement de CHF 5,94 millions et des investissements nets pour CHF 5,53 millions, le compte de financement présente un excédent de financement de CHF 0,41 million alors que le budget prévoyait une insuffisance de CHF 3,15 million. Ce résultat résulte de l'encaissement de CHF 2,2 millions de la subvention cantonale et d'une marge d'autofinancement supérieure de CHF 1,1 million à celle budgétisée.

Les comptes 2017 de la Municipalité sont bons. Avec les investissements importants planifiés, l'indicateur « capacité d'autofinancement » qualifié de « bien » devrait probablement se péjorer à l'avenir. La situation financière de la Municipalité est saine, cependant la nécessité d'une gestion prudente ne doit pas être abandonnée.

L'endettement net par habitant en 2017 est de CHF 58.--, ce qui est un endettement faible selon les critères de l'Etat du Valais.

Avec une marge d'autofinancement de CHF 22'609.56 et des investissements nets pour CHF 118'260.51, le compte de financement présente une insuffisance de financement de CHF 95'650.95 alors que le budget prévoyait une insuffisance de CHF 105'570.--. Le Conseil bourgeoisial a approuvé les comptes 2017 de la Bourgeoisie.

Le Conseil communal et le Conseil bourgeoisial ont approuvé les ordres du jour tels que proposés pour les assemblées primaire et bourgeoisiale du 11 juin 2018.

**L'assemblée primaire est convoquée le lundi 11 juin 2018, à 19h30,
avec l'ordre du jour suivant :**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2017 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2017 de la Municipalité
5. Approbation de la modification partielle du plan d'affectation des zones et du règlement de constructions et de zones - plan d'aménagement détaillé « Bisse du Torrent-Neuf »
6. Approbation de la modification partielle du plan d'affectation de zones (PAZ) au lieu-dit « Bouélé »
7. Approbation de la modification partielle du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)
8. Divers

**L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le lundi 11 juin 2018,
dans l'enchaînement de l'assemblée primaire,
avec l'ordre du jour suivant :**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2017 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2017 de la Bourgeoisie
5. Agrégation de nouveaux bourgeois
6. Divers

Pour la première fois dans les annales, une autorité féminine, en la personne de Mme Aline Héritier, conseillère communale, portera le dais à la procession de la Fête-Dieu de St-Germain, le 31 mai 2018. Elle sera accompagnée de MM. les conseillers communaux Dominique Liand, David Luyet et Stany Varone.

Le Conseil communal a adjugé au bureau Azur Roux & Rudaz sàrl la réalisation du périmètre d'urbanisation (PU) et l'adaptation numérique du PAZ.

Le Conseil communal a adjugé à l'atelier d'architecture Jérôme Luyet la direction des travaux pour le ravalement des façades et la réfection de la toiture de la Maison de Commune.

Le Conseil communal a adjugé à l'atelier mécanique Crettenand Machines agricoles l'achat d'un véhicule utilitaire électrique pour le service de l'entretien.

Dans le cadre de la rénovation de la résidence, le Conseil communal donne son accord pour :

- un cautionnement à charge de la Commune de Savièse de l'emprunt effectué par le home de Zambotte de CHF 1,5 million
- ouvrir un compte courant de CHF 500'000.—pour faire face aux premiers engagements en attendant le versement de la subvention cantonale, prévue fin 2019 soit à la fin des travaux,
- les modalités de financement de l'emprunt de CHF 1,5 million,

Le Conseil communal préavise favorablement la nomination à durée indéterminée de :

- Mme Coline Pilloud, enseignante auprès des degrés 3H-8H
- Mme Gaëlle Héritier, enseignante auprès des degrés 1H-2H
- Mme Emilie Sierro, enseignante auprès des degrés 3H-8H
- Mme Sophie Reynard, enseignante spécialisée au CO de Savièse
- Mme Nathalie Richard, enseignante de travaux manuels au CO de Savièse

Dans le cadre de l'amenée d'eau d'irrigation et de l'introduction du PGEE pour les routes de Prafirmin et de Prarainson-Dessus, le Conseil communal a adjugé les travaux respectivement de génie-civil et d'appareillage aux entreprises Evéquo SA et Courtine & Héritier SA.

La sortie des bourgeois se déroulant chaque deux ans, la prochaine se déroulera le samedi 8 septembre prochain avec la visite du Torrent-Neuf.